

COMPTE-RENDU des AFFAIRES TRAITÉES par le MAIRE, grâce aux DELEGATIONS.

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je vais tout d'abord vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données, en vertu de la loi de décembre 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N° 107, en date du 19 Avril 1974, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur VIRAPIN Franck, pour la fourniture d'agrégats pendant l'année 1974 - Montant du marché : DEUX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE QUATRE CENTS Frs CFA (2 492 400 Frs CFA).

ARRETE N° 108, en date du 19 Avril 1974, pour la liquidation d'honoraires de Monsieur JACQUEMOT dans l'affaire n° 4473 concernant la Mairie de Saint-Denis contre Monsieur CHANE-TOU-KY - Montant de la dépense : QUARANTE CINQ MILLE Frs CFA (45 000 Frs CFA).

ARRETE N° 109, en date du 22 Avril 1974, relatif au paiement à Maître LEMERLE d'une note de frais pour l'établissement de l'acte de vente à la Commune de Saint-Denis d'un terrain appartenant à Madame LAURET Arsène (délibération du Conseil Municipal du 18 Janvier 1974) - Montant de la dépense : DEUX CENT QUARANTE CINQ MILLE TREIZE Frs CFA (245 013 Frs CFA).

ARRETE N° 110, en date du 22 Avril 1974, relatif au paiement à Maître LEMERLE d'une note de frais pour l'établissement de l'acte de vente à la Commune de Saint-Denis, d'un terrain appartenant aux Consorts TELMARD (délibération du Conseil Municipal du 22 Octobre 1970) - Montant de la dépense : TRENTE DEUX MILLE CINQUANTE CINQ Frs CFA (32 055 Frs CFA).

ARRETE N° 111, en date du 25 Avril 1974, pour la passation d'une convention entre la Commune de Saint-Denis et le Bureau d'Études Topographiques LACROIX Pierre - Montant des travaux : SIX CENT MILLE Frs CFA (600 000 Frs CFA).

ARRETE N° 112, en date du 25 Avril 1974, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la Société GAMMA (Réunion) pour la fourniture de : 3 SIMCA 1100 LS (4 portes) ; 2 Fourgonnettes V.F.Z. 1100 ; 4 Susuki T.S. 125 - Montant du marché : QUATRE MILLIONS CENT QUATRE MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT SIX Frs CFA T.T.C. (4 104 286 Frs CFA T.T.C.).

ARRETE N° 114, en date du 26 Avril 1974, pour la passation d'un contrat d'étude des comptes de la Concession EAU, entre la COMMUNE de SAINT-DENIS et Monsieur QUENEAU, Expert Comptable - Montant de la dépense : CENT CINQUANTE MILLE Frs CFA (150 000 Frs CFA).

ARRETE N° 115, en date du 26 Avril 1974, portant remboursement à Monsieur PAYET René, Victor, d'une part du coût de l'extension payée par lui à Bois de Nèfles Saint-Denis en 1972 - Montant de la dépense : CINQUANTE MILLE SIX CENT QUARANTE Frs CFA (50 640 Frs CFA).

ARRETE N° 116, en date du 26 Avril 1974, portant remboursement à Monsieur MORVAN Clovis d'une part du coût de l'extension payée par lui à la Montagne Saint-Denis en 1971 - Montant de la dépense : QUARANTE QUATRE MILLE CINQ CENT DIX Frs CFA (44 510 Frs CFA).

ARRETE N° 117, en date du 26 Avril 1974, pour la passation d'un contrat d'entretien de l'installation téléphonique de la Police Municipale de Saint-Denis entre la S.A.M.A.T. et la Commune de Saint-Denis, pour la période d'une année à compter du 24 Avril 1974 - Montant de la dépense : TRENTE SEPT MILLE QUATRE CENTS Frs CFA (37 400 Frs CFA).

- ARRETE N° 123, en date du 2 Mai 1974, relatif au paiement à Maître LEMERLE d'une note de frais pour l'établissement de l'acte de vente à la Commune de Saint-Denis d'un terrain appartenant aux Consorts Charles MAUREAU et Mme Maurice LECLEZIO - Montant de la dépense QUATRE CENT SOIXANTE DEUX MILLE SIX CENT CINQ Frs CFA (462 605 Frs CFA) (délibération du Conseil Municipal du 13 Novembre 1973).
- ARRETE N° 124, en date du 2 Mai 1974, relatif au paiement à Maître MACE des notes de frais pour l'établissement des actes de vente à la Commune de Saint-Denis des terrains appartenant à Mme Joseph LEFOULON (délibération du Conseil Municipal du 13 Novembre 1973) - Montant de la dépense : CINQ CENT SOIXANTE CINQ MILLE QUARANTE CINQ Frs CFA (565 045 Frs CFA).
- ARRETE N° 125, en date du 3 Mai 1974, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la Maison I. MOGALIA, pour l'acquisition de diverses fournitures au titre de l'année 1974 - Montant de la dépense (7 000 000 Frs CFA) SEPT MILLIONS de Frs CFA.
- ARRETE N° 127, en date du 8 Mai 1974, relatif au paiement à Maîtres MAS et POPINEAU d'une note de frais pour l'établissement de l'acte de vente à la Commune de Saint-Denis d'un terrain appartenant à Madame J. RUDEL (délibération du Conseil Municipal du 19 Septembre 1973) - Montant de la dépense : DEUX CENT VINGT QUATRE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIX Frs CFA (224 390 Frs CFA)
- ARRETE N° 130, en date du 15 MAI 1974, pour la passation d'un contrat entre la COMMUNE de SAINT.DENIS et la S.O.C.O.T.E.C. pour l'étude des dossiers et la surveillance des travaux de construction d'un Groupe Scolaire à Commune Prima - Montant des travaux : QUARANTE NEUF MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE CINQ MILLE CINQ CENT QUATORZE Frs CFA (49 755 514 Frs CFA).
- ARRETE N° 131, en date du 15 Mai 1974, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et l'U.M.A.B., pour la fourniture de mobiliers scolaires dans différentes écoles de la Commune - Montant du Marché : UN MILLION CINQ CENT UN MILL VINGT Frs CFA (1 501 020 Frs CFA).
- ARRETE N° 132, en date du 15 Mai 1974, pour la passation d'un contrat de location de la chambre froide de l'abattoir entre la Commune de Saint-Denis et les Etablissements GAUD - Montant du loyer : TROIS CENT VINGT MILLE Frs CFA (320 000 Frs CFA).
- ARRETE N° 133, en date du 16 Mai 1974, pour la passation d'un contrat de location entre la COMMUNE de SAINT.DENIS et Monsieur TURPIN Michel, pour installer une salle de classe pendant la reconstruction du groupe scolaire de Saint-François IV - Montant de la location : VINGT MILLE Frs CFA (20 000 Frs CFA).
- ARRETE N° 134, en date du 16 Avril 1974, pour la passation d'un contrat entre la Commune de Saint-Denis et la S.O.C.O.T.E.C. pour l'étude des dossiers et la surveillance des travaux de construction d'un groupe scolaire à la Rivière - Montant des travaux : TRENTE SEPT MILLIONS NEUF CENT VINGT MILLE QUATRE CENT TRENTE QUATRE Frs CFA (37 920 434 Frs CFA).
- ARRETE N° 176, en date du 22 Mai 1974, pour la passation d'un marché de gré à gré entre la Commune de Saint-Denis et la Société ENERGIE ELECTRIQUE de la REUNION pour l'exécution des travaux d'installation d'un poste de transformation dans le Jardin de l'Etat et le raccordement sur le réseau M.T. - Montant du marché : QUATRE MILLION CENT QUATRE VINGT DIX HUIT MILLE QUATRE CENT DOUZE Frs CFA (4 198 412 Frs CFA).
- ARRETE N° 179, en date du 30 Mai 1974, pour la passation d'un contrat d'honoraires entre la Commune de Saint-Denis et le Cabinet CHANE TUNE pour l'étude et la surveillance des travaux de construction d'un plateau E.P.S. au Groupe Scolaire de MONTGAILLARD - Montant de la dépense : DIX SEPT MILLIONS CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE Frs CFA (17 184 000 Frs CFA).